

Compte-rendu du Conseil d'Administration
de l'ARACT Centre
du 15 décembre 2014

L'an 2014, le 15 décembre 2014.

Les Administrateurs se sont réunis au Fongecif Centre à Olivet sur convocation du Président, à l'effet d'examiner l'ordre du jour suivant :

- Remise du PV du précédent CA
- Accueil des nouveaux Administrateurs
- Election du nouveau Bureau
- Version du programme 2015 proposée aux financeurs
- Point sur fonctionnement / management de l'ARACT
- Calendrier prévisionnel des réunions statutaires 2015
- Questions diverses

Sont présents ou représentés :

Administrateurs titulaires :


| | |
|--------------------------|---------|
| Monsieur BIDET | CFDT |
| Monsieur BRAUD | UPA |
| Monsieur COUTON | MEDEF |
| Monsieur DAVIET | CGPME |
| Madame GHERISSI | MEDEF |
| Monsieur LALEUF | CFE-CGC |
| Monsieur MICHEL-ANGLAREX | CGT |
| Monsieur PELE | FO |
| Monsieur OUDIANE | MEDEF |
| Monsieur ROSSIGNOL | CFTC |

Administrateurs suppléants :

| | |
|------------------|---------|
| Monsieur DOUCHET | CFTC |
| Monsieur JARRY | FO |
| Monsieur MEYNENT | MEDEF |
| Monsieur PERON | CGT |
| Monsieur SINGLAS | CFE-CGC |

Absents excusés :

| | |
|-------------------|-------|
| Madame BARD | CGPME |
| Monsieur HODIMONT | MEDEF |
| Madame PAC | CFDT |
| Madame PETIT | MEDEF |
| Monsieur TOMASI | UPA |

cc 

Assistent également à la réunion :

Madame DELORME
Monsieur LAUR

Assistante de l'ARACT Centre
Directeur de l'ARACT Centre

La moitié au moins des membres disposant du droit de vote dans chacun des collèges étant présente ou représentée, le Conseil peut donc valablement délibérer.

En préambule, le Président indique que pour éviter les déplacements, les Administrateurs sortants n'ont pas été conviés à ce Conseil. Cependant, ils seront invités lors d'un prochain événement (réflexion en cours) afin de les remercier de leur implication au sein de l'association.

Le Président informe les Administrateurs que le projet de compte rendu du précédent Conseil d'Administration a été adressé aux anciens mandatés afin qu'ils puissent faire remonter leurs remarques éventuelles au secrétariat de l'Aract. Seul le Président ayant apporté des précisions, le procès verbal est approuvé.

Le Président accueille les nouveaux Administrateurs et leur souhaite la bienvenue. Il propose d'effectuer un tour de table afin que chacun puisse se présenter. Le Président souligne que les échanges tenus dans cette instance ont toujours été constructifs et jamais idéologiques. Le fonctionnement du Conseil d'Administration se positionne dans un paritarisme de projet.

Le Président souhaite ensuite que le point sur le fonctionnement / management de l'Aract abordé. Il demande pour cela une suspension de séance et demande au Directeur et à l'Assistante de l'Aract de sortir de la salle.

Monsieur COUTON, Président sortant, propose ensuite de procéder à l'élection du Bureau.

Monsieur PERON demande une suspension de séance afin de réunir quelques instants les Administrateurs du collège salarié.

« Rappel de l'Article 10 – Conseil d'Administration :

Les Administrateurs sont désignés pour deux ans renouvelables respectivement par chacune des composantes de chacun des deux collèges. Parmi ses membres titulaires, le Conseil désigne pour deux ans : un Président, un Vice-Président, un Trésorier, un Trésorier Adjoint, un Secrétaire, un Secrétaire Adjoint.

Le Président, le Trésorier Adjoint et le Secrétaire Adjoint sont choisis, alternativement, dans l'un et l'autre collège, le Vice-Président, le Trésorier et le Secrétaire dans le collège auquel n'appartient pas le Président.

En cas de vacance, le partant est automatiquement remplacé par l'adhérent nouveau mandaté à sa place, en bonne et due forme, par l'organisation syndicale ou patronale dont il est issu ».

- Monsieur LALEUF fait acte de candidature au poste de Président.
- Monsieur COUTON fait acte de candidature au poste de Vice-Président.
- Monsieur DAVIET fait acte de candidature au poste de Trésorier.
- Monsieur MICHEL-ANGLAREX fait acte de candidature au post de Trésorier-Adjoint.

- Monsieur OUDIANE fait acte de candidature au poste de Secrétaire.
- Monsieur PELE fait acte de candidature au poste de Secrétaire Adjoint.

Ils sont élus à l'unanimité.

Monsieur LALEUF remercie les Administrateurs de leur confiance.

Le point sur la programmation 2015 est maintenant abordé. Le Président souligne que les financeurs proposent des sujets d'actions et que ces derniers sont soumis au vote du Conseil d'Administration. Ce document ayant déjà été débattu aux dernières séances du Conseil d'Administration, il demande au Directeur de ne présenter que les nouveautés.

Par rapport à la dernière version présentée en séance, le Directeur informe les Administrateurs que l'Aract Centre vient de bénéficier pour les 6 premiers mois de 2015 d'un nouveau financement lui permettant de poursuivre l'action engagée depuis 2013 sur le projet régional « Egalité professionnelle ». La Direction Régionale aux Droits des Femmes et à l'Egalité (DRDFE) vient d'allouer un budget de 25 000 € (soit 25 jours à 1 000 €). Un nouveau financement FSE pourrait peut-être également être envisagé sur ce sujet.

Pour répondre à la question du Président, Madame DELORME confirme que, jusqu'à ce jour, les dossiers FSE sont montés et gérés par l'Aract et qu'ils ont tous émanés de la Direccte.

Le Directeur informe les Administrateurs qu'il a eu confirmation que l'Aract Centre vient d'être inscrite au nouveau CPER ce qui est une bonne chose pour l'association. Une réunion technique est prévue demain avec la Direccte, le Conseil régional et l'Aract (Directeur et 2 Chargés de mission) pour affiner la programmation 2015. La Direccte étudie la possibilité d'augmenter sa subvention de 185 000 € à 200 000 €. Le Directeur ne sait pas à ce jour si le Conseil Régional fera de même. Après cette réunion « technique », une réunion « politique » aura lieu en début d'année avec les Présidents, Directeur de l'Aract et la Direction de la Direccte et une autre avec Madame MIALOT du Conseil Régional.

Pour répondre à Monsieur BIDEF, le Directeur confirme que la programmation 2015 prévoit du temps sur la GPECT. Cependant, à ce jour, il n'a pas confirmation de fonds supplémentaires sur ce sujet.

Le Directeur présente ensuite un document récapitulatif des ressources financières de l'association pour l'année 2015. Au regard de ces perspectives, il informe les Administrateurs qu'il a proposé aux Présidents de prolonger d'un an le CDD actuel d'une Chargée de Mission à temps partiel (80 %) et que ces derniers ont accepté pour développer la force de frappe de l'Aract.

Monsieur PERON demande au Directeur d'adresser le document « projet programmation 2015 » aux Administrateurs.

Le Directeur informe les nouveaux Administrateurs qu'après les rencontres entre Présidents et politiques évoquées précédemment, un Comité d'Orientation est organisé courant février de chaque année.

Cette instance regroupe le Conseil d'Administration, les partenaires financeurs et 3 personnes « qualifiées ».

Plusieurs dates sont arrêtées pour être soumises à Madame MIALOT et à Monsieur GRELICHE : 13, 20, 25 ou 27 février 2015.

Le Comité d'Orientation se déroule normalement, selon les disponibilités des partenaires financeurs, le matin et est suivi d'un Conseil d'Administration l'après midi. Il est donc demandé aux Administrateurs de retenir les 4 journées entières pour l'instant.

En ce qui concerne le calendrier des réunions statutaires 2015, outre la réunion de février en attente de décision, le Conseil d'Administration, au regard des différents agendas, se réunira les :

- 20 mars 2015 à 14 H 00
- 24 avril 2015 à 14 H 00
- 22 juin 2015 à 13 H 30

Questions diverses :

Suite au nombre significatif de mouvements dans la composition du Conseil d'Administration Monsieur PERON demande au Directeur de bien vouloir se renseigner auprès de l'ANACT pour connaître les dates des prochaines formations « nouveaux Administrateurs ».

Monsieur PELE, nouvel Administrateur FO, demande au Directeur de bien vouloir lui transmettre une liste des nombreux sigles employés par l'Aract Centre.

Madame DELORME diffuse aux nouveaux Administrateurs :

- les documents relatifs à l'assurance souscrite par l'Aract couvrant les déplacements des Administrateurs lors de déplacements effectués dans le cadre de l'association.
- La « procédure » pour se connecter à l'espace dédié aux Administrateurs sur le site internet de l'Aract.
- Le document « feuille de frais » pour les remboursements des déplacements.

L'ordre du jour étant épuisé et aucune autre question

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 16 H 30

Il a été dressé le présent procès-verbal qui, après lecture, a été signé par le Président et le Vice-Président.

